



**P**ROJET  
**E**DUCATIF  
**D**E  
**T**ERRITOIRE :

**« Œuvrer ensemble pour accompagner les enfants vers leur vie d'adultes afin qu'ils deviennent des citoyens épanouis, libres et autonomes, capables d'être acteurs pour l'évolution de la société future. »**

# SOMMAIRE

## A) LE CONTEXTE LOCAL

### 1 - DESCRIPTION ET PUBLIC CIBLE

### 2 - UNE EXPÉRIENCE EN POLITIQUE PARTENARIALE

#### 2-1 CEL

#### 2-2 Agenda 21

### 3 - LE CADRE DU PROJET

### 4 - RESSOURCES

#### 4-1 les équipements

#### 4-2 le tissu associatif

### 5 - LE GROUPE SCOLAIRE

#### 5-1 Effectifs

#### 5-2 Répartition par classe

#### 5-3 Horaires

### 6 - LE PÉRISCOLAIRE

#### 6-1 L'ALAE

#### 6-2 La Garderie

## B ) LE COMITE DE PILOTAGE

### 1 - OBJECTIFS

### 2 - COMPOSITION

### 3 - CHARTE DE GOUVERNANCE

### 4 - MÉTHODOLOGIE

## C) PHASE 1 : 2013-2014 :Axes éducatifs/ Objectifs/Actions

tableau des actions menées

## D) PHASE 2 :2014-2017 :

### 1 - DIAGNOSTIC :

#### 1-1-Données existantes

#### 1-2 Méthodologie

#### 1-3 Enquête

#### 1-4 Entretiens

#### 1-5 Résultats et analyse

### 2- PLAN D'ACTION Axes éducatifs /Objectifs/ Actions

## E) EXEMPLES D'ACTION

**Annexes**

# A ) LE CONTEXTE LOCAL

## 1) DESCRIPTION ET PUBLIC CIBLE :

Située aux portes du Lauragais, encore à la campagne mais déjà à la ville, Escalquens est aujourd'hui une petite bourgade de 6000 habitants qui s'étend dans un vaste massif de collines.

Diffus ou divisé en hameaux, l'habitat est essentiellement constitué de pavillons dans un cadre champêtre agréable

Le cadre de vie, l'environnement, la qualité des services et le dynamisme du tissu associatif local font d'Escalquens une commune où il fait bon vivre.

Priorisant les questions éducatives, la ville a contractualisé en 2002 un CEL (Contrat Éducatif Local) et intéressée par les questions sociales et environnementales elle a aussi signé un Agenda 21, labellisé en 2013.

C'est donc en toute logique que, dès septembre 2013, la municipalité a fait le choix de mettre en œuvre la réforme des rythmes scolaires en enclenchant parallèlement la démarche de préparation d'un PEDT, qui viendrait prendre le relais de ce CEL, avec l'ambition plus large de **créer une réelle continuité éducative**.

La ville s'inscrit en outre, dans une démarche de veille éducative en participant à la mise en œuvre d'un CLAS et du dispositif de réussite éducative et a mis en place un réseau de veille sociale piloté par le CCAS.

Depuis le transfert des compétences à l'intercommunalité de rattachement, les structures d'accueil relevant de la petite enfance sont gérées par le SICOVAL ainsi que le Centre de Loisirs et prochainement, les accueils jeunes.

La commune scolarise les enfants sur le groupe scolaire Marcel Pagnol, organise une garderie municipale en maternelle et délègue le temps périscolaire en élémentaire à l'association AIC en charge de l'ALAE.

Le Conseil Général assure les transports scolaires pour les élèves domiciliés à plus d'un kilomètre de leur établissement. Il existe 2 circuits vers l'école, 4 vers le Collège et 2 vers le Lycée de secteur.

De plus, à l'initiative des parents d'élèves et avec la participation active de retraités bénévoles, un accompagnement à pied organisé par l'association « Pied d'Escal » fonctionne tous les matins.

### Public cible :

Vue la multitude d'acteurs, nous avons fait le choix, dans un premier temps, de cibler **les enfants de 2 ans 1/2 à 10 ans**.

Néanmoins, il est prévu d'étendre la démarche enclenchée, vers les structures petite enfance ainsi que vers le collège, grâce aux dispositifs existants dans le cadre de la veille

éducative mais aussi par la mise en place d'actions concrètes dans le cadre des liaisons crèche/ maternelle et CM2 /6ème.

La compétence « petite enfance » , « enfance »( extrascolaire ) et « jeunesse » est transférée à l'intercommunalité du SICOVAL. Nous serons associés le moment venu à la définition de leur politique éducative territoriale et nous sommes régulièrement en lien dans nos relations partenariales de proximité.

## 2) UNE EXPÉRIENCE EN POLITIQUE PARTENARIALE :

### 2-1 C.E.L. :

Positionnant les questions éducatives au centre de l'action publique municipale, la ville a contractualisé en 2002 un CEL (Contrat Éducatif Local) définissant les valeurs éducatives portées par l'ensemble des partenaires et priorisant les orientations politiques suivantes:

- **Promouvoir l'acte éducatif, la complémentarité, la cohérence et la coopération éducative**
- **Coordonner une offre de découverte culturelle et d'initiation aux activités physiques et sportives**
- **Développer les formes d'expression et d'implication des jeunes**

### 2-2 Agenda 21 :

Par la suite, la démarche de réflexion conduite dans le cadre de l'Agenda 21, a permis d'actualiser le diagnostic de territoire et d'identifier de nouveaux enjeux:

Soucieuse de répondre aux besoins des générations actuelles, sans compromettre ceux des générations futures, pour la commune d'Escalquens, le développement durable doit s'exprimer au quotidien et doit concerner l'ensemble des citoyens

Son agenda 21 : « Escal'21, Soyons Solidaires » se décline autour de 3 axes :

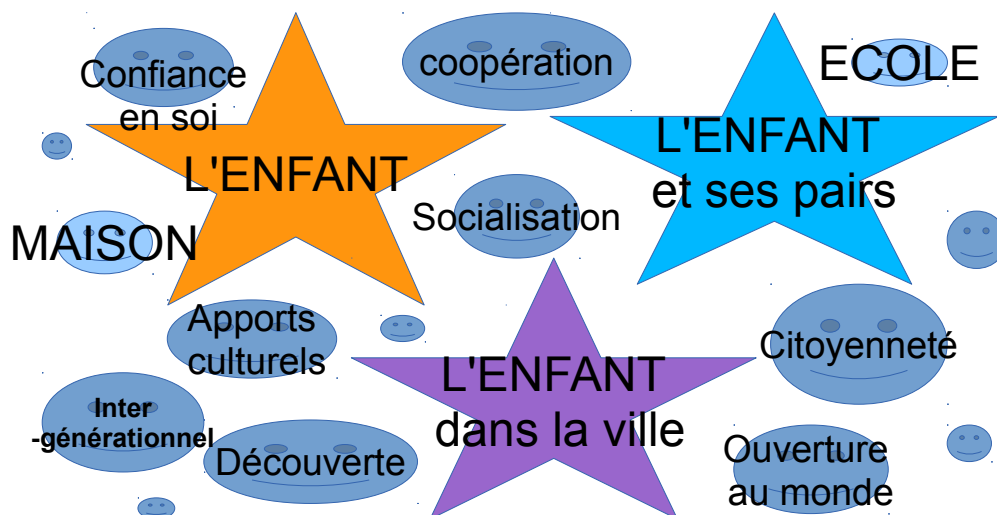
- **Organiser, développer et structurer durablement le territoire**
- **Favoriser et susciter la participation de tous**
- **Accroître la solidarité et renforcer le lien social**

## 3) LE CADRE DU PROJET : POURQUOI ? COMMENT ? POUR QUI ? PAR QUI ?

Si, les objectifs de la réforme sont d'**alléger la journée de classe** et de **favoriser la réussite de tous les élèves**, cette réforme ne peut prendre de sens localement qu'à travers une démarche partagée d'interrogation et d'harmonisation des propositions de prise en charge des enfants par tous les membres de la communauté éducative (enseignants, parents d'élèves, associations,etc..)

En effet, si l'école reste le lieu privilégié des apprentissages, l'enfant apprend aussi en famille, avec ses pairs et dans la Ville. Les temps éducatifs sont multiples et variés : dans la cour de l'école, au club de judo, avec ses grands parents, en camp de vacances, etc ...

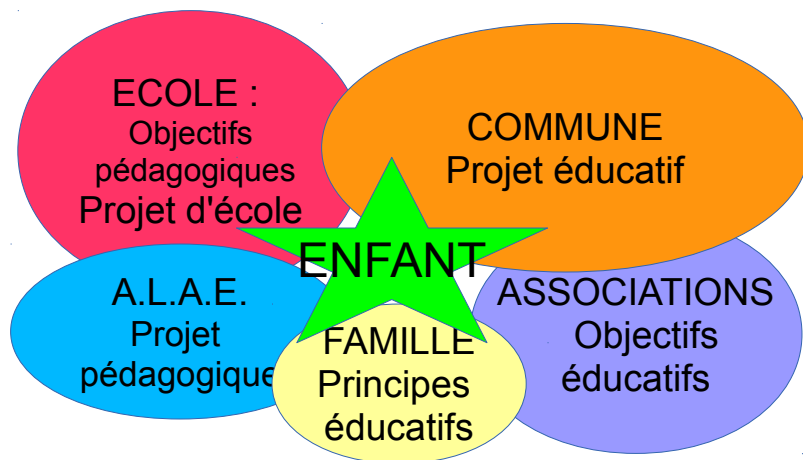
Tous les acteurs de la communauté éducative ayant quelquefois chacun des intentions distinctes :



Le PEDT va permettre d'organiser, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs (avant, pendant et après l'école)

Même si chacun possède son référentiel propre , sa terminologie distincte et ses documents de référence ( projet d'école, projet pédagogique , etc..) avec chacun une formalisation différente selon l'instance de rattachement, **il est primordial d'admettre que chaque acteur a un rôle dans l'éducation des enfants ;**

**Dans le cadre de cette démarche, il est indispensable de s'accorder sur des valeurs communes et tout en veillant à garder la dimension institutionnelle de l'Ecole , de respecter le champ d'intervention de chaque partenaire, au service d'objectifs communs partagés.**



En effet, si le temps scolaire constitue l'ossature principale de la journée type de l'enfant, nous devons nous interroger et nous concerter sur les autres temps éducatifs et sur ce que l'on propose et ce que l'on fait vivre aux enfants toujours dans l'objectif de la réforme : réussite et épanouissement de tous.

Jusqu'à présent chaque entité, autour de l'Enfant, avait son propre référentiel.

La démarche du PEDT implique que tous les acteurs soient conscients qu'ils font partie d'un **système**.

Il est important de s'accorder sur les valeurs éducatives et le PEDT ne peut être que le résultat d'une **démarche concertée**.

Chacun va prendre en compte dans ses propositions, ce que l'enfant vit à côté, dans l'école, à l'ALAE, à la garderie, en CLSH, en famille, etc... et adapter, penser ses interventions, pour servir des objectifs définis ensemble.

Mettre en place un PEDT va permettre de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité

## 4 - RESSOURCES :

### 4-1 Les équipements :

- 1 mini-halte garderie,
- 1 crèche intercommunale,
- 1 école maternelle,
- 1 école élémentaire,
- 1 Maison de la solidarité regroupant le CCAS, le Centre social et un espace partenaire,

1 Unité territoriale d'action médico-sociale (UTAMS),  
1 centre Emmaüs,  
2 terrains de football,  
1 gymnase,  
1 piscine intercommunale,  
1 espace multi-sports,  
5 courts de tennis,  
1 terrain de basket,  
1 boulodrome,  
1 terrain de bicross,  
1 salle d'arts martiaux,  
1 salle des fêtes,  
1 salle de réception  
1 Maison des jeunes et de la culture (MJC),  
1 Maison des associations destinée à la pratique d'activités diverses,  
1 bibliothèque,  
1 école de musique intercommunale,  
3 centres commerciaux.

Projets:

1 collège : échéance 2016  
1 ludothèque : échéance 2015

## 4-2 Le tissu associatif :

Il est dynamique et varié puisque composé de 35 associations locales :

AÏKI TAÏSO ESCALQUENS  
AÏKIDO CLUB D'ESCALQUENS  
ALL-STARS RUGBY  
AMICALE CYCLO ESCALQUENS (CYCLISME)  
APIE  
BON PIED BON ŒIL  
CENTRE TRADITIONNEL TAEKWONDO ET SONMUDO  
CHOEUR DE COCAGNE,  
CIEL 31 HANDBALL  
CLUB DE L'AMITIÉ DU 3ÈME AGE  
COMITÉ DES FÊTES  
COMITÉ DE JUMELAGE,  
DANSE PASSION (DANSE DE SOCIÉTÉ)  
DÉFIDANSE (DANSE JAZZ ET CLASSIQUE)  
ESCALE AMAP  
ESCALQUENS ANIMATIONS-CLUB DES AMATEURS DE BONS CRUS ET GASTRONOMIE  
ESCAL'FORME (MUSCULATION-FITNESS)  
ESCAL' MOUV' (GYMNASTIQUE)  
ESCALQUENS P.L.U. HARMONIEUX  
FCPE  
FNACA (FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS EN ALGÉRIE, MAROC ET TUNISIE)

FOOTBALL CLUB D'ESCALQUENS  
JUDO CLUB D'ESCALQUENS  
LA CLE D'ECHANGES (DANSE AFRICAINE ET PERCUSSIONS DJEMBÉ )  
LES MOLLETS RONDS (FOOTBALL VÉTÉRANS)  
LIONS CLUB TOULOUSE-ESCALQUENS  
MJC GEORGES NÈGRE  
NAUTIC CLUB DE L'HERS  
PRADIPIKA GARONNE  
PIED D'ESCAL (PÉDIBUS)  
SAVATE BOXE FRANCAISE  
SKI CLUB  
TENNIS CLUB ESCALQUENS  
VOIX CROISÉES  
VOLLEY-CLUB D'ESCALQUENS  
YOGA D'INSPIRATION TIBÉTAINE  
YOSHI KARATÉ CLUB

## 5- LE GROUPE SCOLAIRE MARCEL PAGNOL

Le groupe scolaire Marcel Pagnol comprend une école élémentaire « le Petit Bois » de 14 classes et une école maternelle de 7 classes. Celle-ci présente la particularité d'être séparée en deux bâtiments proches mais distincts : « Les Lavandes » accueillant prioritairement les plus jeunes (Petites et Moyennes Sections) et « Les Romarins » où se situent les classes des Moyennes et des Grandes sections. Cette répartition n'est pas figée et peut varier en fonction des effectifs, chaque année.

Après plusieurs années de baisse, les effectifs scolaires sont maintenant stables depuis quelques années. Toutefois, la dynamique de développement urbain promet l'arrivée de populations nouvelles sur le territoire.

### 5-1 Effectifs

Maternelle : 201 enfants

Élémentaire : 364 enfants

Répartition par sexe :

48% de filles et 52% de garçons

Âges : 3 à 10 ans

Répartition par niveau :

PS : 60

MS : 66

GS : 75

CP : 74

CE1 : 68

CE2 : 84

CM1 : 62

CM2 : 76



## 5-2 Répartition par classe

GROUPE SCOLAIRE MARCEL PAGNOL		
	Effectif / classe	Effectif / niveau
<b>MATERNELLE</b>	<b>201</b>	
<b>LES LAVANDES</b>	<b>112</b>	
Classe 4	27	27 PS
Classe 5	30	30 MS
Classe 6	28	6 PS et 22 MS
Classe 7	27	27 PS
<b>LES ROMARINS</b>	<b>89</b>	
Classe 1	29	29 GS
Classe 2	30	7 MS + 23 GS
Classe 3	30	7 MS + 23 GS
<b>ELEMENTAIRE</b>	<b>364</b>	
<b>LE PETIT BOIS</b>		
Classe 1	24	24 CP
Classe 2	25	25 CP
Classe 3	25	25 CP
Classe 4	29	29 CE1
Classe 5	28	28 CE1
Classe 6	23	11 CE1 et 12 CE2
Classe 7	27	27 CE2
Classe 8	27	27 CE2
Classe 9	24	18 CE2 et 6 CM1
Classe 10	28	28 CM1
Classe 11	28	28 CM1
Classe 12	26	26 CM2
Classe 13	25	25 CM2
Classe 14	25	25 CM2

## 5-3 Horaires :

Si l'organisation des horaires de classe est un outil de la réforme, l'ambition est plus large et cette réforme ne peut prendre de sens localement, qu'à travers une démarche partagée d'interrogation et d'harmonisation des propositions de prise en charge des enfants par tous les membres de la communauté éducative (enseignants, parents d'élèves, associations, etc..).

Néanmoins, la commune soucieuse de positionner l'École au centre de la vie de l'enfant, a organisé plusieurs réunions avec les enseignants, les parents d'élèves et les responsables des structures périscolaires pour s'accorder sur les horaires scolaires.

Bien que la commune fonctionne depuis des années sur 4,5 jours sous système dérogatoire, la réforme a été mise en place dès septembre 2013 avec un emploi du temps négocié avec les partenaires éducatifs en tenant compte des contraintes locales : fréquentation des accueils ne justifiant pas un début des cours avant 9h, souhait des parents d'harmoniser les emplois du temps de la maternelle et de l'élémentaire, transports scolaires à 17h.

Cette année expérimentale a permis de tester un emploi du temps, tout en prévoyant une évaluation et des réajustements possibles.

GRILLE HEBDOMADAIRE 2013-2014
-------------------------------

COMMUNE OU RPI **ESCALQUENS**

ECOLE (Nom) **Groupe scolaire Marcel PAGNOL**

ECOLE (UAI) **Maternelle Lavandes / Maternelle Romarins / Élémentaire Petit Bois**

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<b>Matin</b>	Horaire de début de classe	9:00	9:00	9:00	9:00	9:00	
	Horaire de fin de classe	12:00	12:00	12:30	12:00	12:00	
<b>Pause méridienne</b> (1 h 30 minimum)	Horaire de début	12:00	12:00		12:00	12:00	
	Horaire de fin	14:00	14:00		14:00	14:00	
<b>Après-midi</b>	Horaire de début de classe	14:00	14:00		14:00	14:00	
	Horaire de fin de classe	16:15	16:15		16:00	16:00	
<b>APC</b>	Horaire de début	16:15	16:15		16:00	16:00	
	Horaire de fin	17:00	17:00		17:00	17:00	
Total horaire quotidien de classe		05:15	05:15	03:30	05:00	05:00	
Total horaire quotidien PEDT					1:00	1:00	
Total horaire quotidien APC		0:45	0:45				
Temps d'enseignement hebdomadaire		24:00					

APC 2 x 45 mns sur 24 semaines

Très vite, dès les premiers conseils d'école, deux difficultés majeures ont été relevées :

- la matinée du mercredi matin (9h /12h30) trop longue en maternelle et en élémentaire
- la mise en œuvre des APC (2 X 45mns) inadaptée en élémentaire, compte tenu des contraintes d'organisation du service périscolaire.

Soucieuse de prendre en compte l'expertise des enseignants et de garantir des conditions adaptées à la mise en œuvre du Projet Éducatif De Territoire, la communauté éducative s'est accordée pour un nouvel aménagement des horaires scolaires, en conformité avec les objectifs de la réforme : Réduction de la journée de l'Enfant et Réussite de tous les élèves.

L'emploi du temps a donc été légèrement modifié pour la rentrée cette année.

GRILLE HEBDOMADAIRE 2014-2015

<b>COMMUNE OU RPI</b>		ESCALQUENS						
<b>ECOLE (Nom)</b>		Groupe scolaire Marcel PAGNOL						
<b>ECOLE (UAI)</b>		Elémentaire Petit Bois						
		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	
<b>Matin</b>	Horaire de début de classe	9:00	9:00	9:00	9:00	9:00		
	Horaire de fin de classe	12:00	12:00	12:00	12:00	12:00		
<b>Pause méridienne</b> (1 h 30 minimum)	Horaire de début	12:00	12:00		12:00	12:00		
	Horaire de fin	13:45	13:45		13:45	13:45		
<b>Après-midi</b>	Horaire de début de classe	13:45	13:45		13:45	13:45		
	Horaire de fin de classe	16:00	16:00		16:00	16:00		
<b>APC</b>	Horaire de début		16:00					
	Horaire de fin		17:00					
Total horaire quotidien de classe		05:15	05:15	03:00	05:15	05:15		
Total horaire quotidien APC		0:00	1:00					
Temps d'enseignement hebdomadaire		24:00						

APC 1 heure sur 36 semaines

<b>COMMUNE OU RPI</b>		ESCALQUENS						
<b>ECOLE (Nom)</b>		Groupe scolaire Marcel PAGNOL						
<b>ECOLE (UAI)</b>		Maternelle (les Lavandes et les Romarins)						
		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	
<b>Matin</b>	Horaire de début de classe	9:00	9:00	9:00	9:00	9:00		
	Horaire de fin de classe	12:00	12:00	12:00	12:00	12:00		
<b>Pause méridienne</b> (1 h 30 minimum)	Horaire de début	12:00	12:00		12:00	12:00		
	Horaire de fin	14:00	14:00		14:00	14:00		
<b>Après-midi</b>	Horaire de début de classe	14:00	14:00		14:00	14:00		
	Horaire de fin de classe	16:15	16:15		16:15	16:15		
<b>APC</b>	Horaire de début	16:15	16:15					
	Horaire de fin	17:00	17:00					
Total horaire quotidien de classe		05:15	05:15	03:00	05:15	05:15		
Total horaire quotidien APC		0:45	0:45					
Temps d'enseignement hebdomadaire		24:00						

APC 2 x 45mns sur 24 semaines

## 6- LE PÉRISCOLAIRE

### 6-1- L'ALAE

#### 6-1-1 : Présentation

L'Association Inter Classe (AIC), régie par la loi de 1901, a été créée en 1984 et gère deux Accueils de Loisirs Associés à l'École (ALAE 1 et 2) au sein de l'école élémentaire "Petit Bois".

L'AIC est un regroupement de parents bénévoles, enseignants, élus, animateurs et personnel municipal, qui s'investissent pour proposer aux enfants des activités éducatives et favoriser leur épanouissement personnel.

Pour s'épanouir un enfant a besoin d'agir, de prendre des initiatives, d'apprendre, de découvrir, d'échanger et de collaborer mais il a aussi besoin d'un cadre rassurant fixé par certaines règles. C'est pour cela que l'équipe d'animation, composée de 24 animateurs diplômés, s'investissent pour répondre au mieux à ces besoins en tentant de proposer aux enfants des activités variées, ludiques et éducatives sur les 3 temps d'accueils (matin, midi et soir).

Les 2 accueils de loisirs associés à l'école sont répartis de la façon suivante :

ALAE 1 = CP / CE1

ALAE 2 = CE2 / CM1 / CM2

### **6-1-2 : Les locaux**

Les deux ALAE se trouvent au sein de l'école élémentaire du « Petit Bois ». Les locaux sont utilisés par les enseignants et l'association, ce qui implique de la part de chacun des utilisateurs d'être garant d'une bonne communication au quotidien.

Les locaux sont composés de 2 bureaux de Direction ALAE 1 et 2 et d'espaces partagés : salle polyvalente, salle informatique, salle de jeu, BCD, ainsi que d'une salle de classe inoccupée.

La prise du repas s'organise sur le restaurant scolaire du Petit Bois composé de 2 salles (une salle principale de 160 convives et une annexe de 30 places).

Les activités peuvent s'étendre sur divers espaces extérieurs : le petit bois, un espace vert un jardin communal et l'accès est facilité sur les installations sportives municipales (gymnase, salle des fêtes, salle de danse, dojo et salle de gym).

### **6-1-3 : Organisation fonctionnelle :**

L'encadrement des ALAE est coordonné par le Directeur Responsable du périscolaire.

Chaque ALAE est piloté par un Directeur Pédagogique avec le soutien d'un Adjoint.

Le matin, 7 animateurs accueillent les enfants

Lors de la pause méridienne, le temps de restauration est organisé en deux services. 24 animateurs sont présents pour accompagner les enfants sur le temps repas et proposer des activités.

Le soir, l'équipe est composée en moyenne de 15 personnes (variation selon planification)

### **6-1-4 : Moyens financiers :**

L'association fonctionne grâce aux financements de la CAF et de la municipalité, qui alloue une subvention. Une participation financière est aussi demandée aux familles sous forme d'adhésion à l'AIC et de cotisation à l'ALAE ( cf Annexe 1 : grille tarifs)

### **6-1-5 : Projet pédagogique : ( cf Annexe 1)**

De l'AIC :

- Viser l'épanouissement de l'enfant en fonction des besoins réels.
- Permettre l'épanouissement personnel dans le respect du rythme de vie de chaque enfant.
- Favoriser la sociabilisation.
- Développer la notion de responsabilité chez l'enfant.
- Développer son sens de l'autonomie.
- Enrichir chez l'enfant la connaissance dans divers domaines et de manière ludique.
- Valoriser et développer les notions de respect et d'échange sous toutes leurs formes.

Afin de répondre à ces objectifs éducatifs, l'équipe de direction de l'ALAE met en place des orientations pédagogiques, qui vont guider les différents projets d'activités :

- capacité à s'exprimer (art plastique, expression corporelle, théâtre ...)
- capacité à créer et innover
- permettre à l'enfant d'être acteur
- rendre autonome et responsable l'enfant
- établir des relations sociales (notion de vivre ensemble)

## **6-2 : La Garderie**

### **6-2-1 : Présentation :**

La mise en place de la réforme a créé l'opportunité de repenser en profondeur l'organisation de l'accueil périscolaire en maternelle :

Ceci est passé en premier lieu par une réorganisation des emplois du temps des personnels de façon à recentrer leurs missions sur l'accompagnement direct des enfants et à professionnaliser ainsi les équipes.

Le changement d'emploi du temps des ATSEM a permis de les inclure totalement dans les équipes d'animation et de les faire participer à l'accompagnement du temps repas.

Elles constituent ainsi un réel repère dans la journée de l'enfant et garantissent le suivi des informations entre les différents interlocuteurs.

Même si pour l'instant, la structure municipale d'accueil est une garderie, le personnel est formé ou expérimenté et les taux d'encadrement garantissent la sécurité des enfants.

### **6-2-2 : Les locaux :**

Partie intégrante de l'école, la garderie utilise régulièrement les espaces communs : BCD, hall ou salle polyvalente et dispose, dans chaque bâtiment de l'école maternelle, d'une salle dédiée.

Pour la sieste, il y a 3 dortoirs (20, 30 et 35 places) aux Lavandes et 1 dortoir aux Romarins ( 25 places) ;

Sur projet particulier, les enfants peuvent sortir de l'école et profiter des installations municipales annexes.

La restauration s'organise dans un restaurant scolaire spécifique à chaque bâtiment (capacité : 100 places)

### **6-2-3 : Organisation fonctionnelle :**

#### **LAVANDES**

Matin : 3 animatrices pour un effectif moyen de 30 enfants

Pause méridienne : 4 ATSEM, 3 animatrices et 2 personnels techniques pour 90 enfants

Soir : 16h15/17h : 4 ATSEM et 3 animatrices pour 70 enfants

17h / 18h15 : 3 animatrices pour 40 enfants en moyenne

#### **ROMARINS :**

Matin : 3 animatrices pour un effectif moyen de 40 enfants

Pause méridienne : 3 ATSEM , 3 animatrices et 2 personnels techniques pour 85 enfants

Soir : 16h15 / 17h : 3 ATSEM et 3 animatrices pour 55 enfants

17h / 18h15 : 3 animatrices pour 40 enfants en moyenne

### **6-2-4 : Moyens financiers :**

La garderie est en gestion directe municipale, n'emploie que des agents titulaires de la fonction publique et est totalement gratuite pour les parents.

### **6-2-5 : Priorités éducatives du projet d'accueil périscolaire en maternelle:**

(cf Annexe 2 : projet pédagogique)

- Garantir la sécurité matérielle et affective des enfants
- Permettre à l'enfant de décompresser entre les deux demi journées scolaires ou après la classe
- Accompagner l'apprentissage de l'autonomie
- Favoriser la coopération entre pairs
- Aider l'enfant à s'intégrer dans un groupe
- Favoriser l'éveil et l'ouverture au monde
- Assurer le relais d'informations pratiques entre les familles et l'équipe enseignante

## B ) LE COMITE DE PILOTAGE

Un Comité de Pilotage chargé de définir les axes éducatifs que nous souhaitons prioriser, a été constitué.

### 1- MISSIONS :

Identifier et analyser les besoins  
Définir les grandes orientations et les objectifs du PEDT  
Valider et suivre les actions  
Veiller à la bonne mise en œuvre du projet  
Évaluer et faire évoluer le projet

### 2- COMPOSITION ET CHARTE DE GOUVERNANCE

Ce Comité de Pilotage, présidé par le Maire est constitué de différents collèges : Éducation Nationale, Mairie, Parents d'élèves et Associatifs.

Il a pour mission de rédiger, de suivre et d'évaluer la mise en œuvre du projet.

Dans un souci d'équité une représentativité équivalente de tous les acteurs est assurée : 6 membres ont le droit de vote par collège.

Pour déterminer les délégués des associations, une réunion explicative des enjeux du projet et du rôle des représentants a été conduite, à l'issue de laquelle, chaque président a voté pour élire les 6 « ambassadeurs » du monde associatif.

Une charte ( cf Annexe 3) définit les « règles du jeu » : composition, missions et fonctionnement : les modalités de vote sont prévues mais si l'instance de gouvernance fonctionne, les décisions prises résultent d'une réflexion commune et partagée et le PEDT se construit collectivement sans avoir besoin d'avoir recours au vote.

Dès sa mise en place, le Comité de Pilotage a souhaité phaser le projet en deux phases : une première phase assurant un fonctionnement de qualité et les conditions de récolte des informations, nécessaires à la construction de la deuxième phase plus novatrice.

## C) PHASE 1 : 2013-2014

Cette première phase, présentait un double enjeu puisqu'il s'agissait d'organiser la réforme du temps scolaire en gardant la qualité du service, sans pour autant s'interdire l'expérimentation. Le Comité de Pilotage a donc défini des objectifs précis face à ses intentions :

### ORGANISER LA REFORME DU TEMPS SCOLAIRE

- Maintenir une continuité dans la sollicitation hebdomadaire
- Réduire la durée quotidienne de classe
- Interdire un temps de classe inférieur à 2 heures
- Maîtriser la durée de la pause méridienne
- S'accorder aux contraintes des familles
- Libérer un créneau adapté à la mise en place d'actions éducatives ouvertes à tous
- Maintenir le soutien municipal à l'action de l'Éducation Nationale

### MAINTENIR ET RENFORCER LA QUALITE DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

- Mettre en place un encadrement proche des équipes
- Professionnaliser les équipes
- Proposer un environnement stable
- Maintenir le choix de propositions existantes
- Développer les partenariats avec les acteurs locaux
- Favoriser la détente sur les temps d'accueils périscolaires
- Garantir un taux d'encadrement adapté

### EXPERIMENTER DE NOUVELLES ACTIONS EDUCATIVES

- Créer de nouvelles formes d'accueil en garderie
- Préparer et accompagner les transitions sur les changements d'écoles
- Favoriser l'imaginaire et l'expérimentation
- Sensibiliser les enfants aux valeurs du développement durable
- Développer l'autonomie
- Mettre en place des projets intergénérationnels

Cette trame a constitué le support des actions menées tout au long de l'année.

(cf Annexe 4 : tableau 2013-2014)



## D) PHASE 2 : 2014-2017

La deuxième phase avait pour but d'**affiner l'identification des besoins et de s'accorder sur des axes éducatifs partagés**.

Pour cela il a été décidé de procéder à un diagnostic en reprenant les éléments statistiques connus mais en l'enrichissant de données aussi bien quantitatives que qualitatives, en rapport direct avec les pratiques et les attentes des familles.

Les résultats de ce diagnostic ont permis au comité de pilotage de prioriser des axes de travail et les échanges entre partenaires, de définir des objectifs associés.

Ce diagnostic permettant aussi l'identification des différents moyens et ressources, les professionnels ont pu décliner des actions au service de ces objectifs.

Pour chacune des actions, le comité de pilotage a réalisé un premier travail sur la définition d'indicateurs pertinents nécessaires à l'évaluation. Ils seront affinés au cours du temps.

### 1- DIAGNOSTIC :

#### 1 -1 Données existantes :

Un rapport de l'INSEE mis à jour le 28/06/2012 donne des indications sur la composition des familles :

##### **Données INSEE :**

Population : 6000 habitants

CSP : 40% cadres sup ou intermédiaires

26% ouvriers ou employés

14 % retraités

20% sans activité

Structure des familles : 29% couples sans enfant

62 % couples avec enfant (dont 40% avec 2 enfants ou +)

9% familles monoparentales

Logement : 75% propriétaires

Déplacement : 90% possèdent 1 ou plusieurs voitures

Les conclusions du rapport notent une certaine stabilité des ménages et un ancrage territorial fort avec une fréquente mobilité professionnelle.

Des outils et ressources internes permettent d'avoir des données de masse sur les pourcentages de fréquentation des accueils périscolaires.

#### 1-2- Méthodologie

En amont, pour définir les objectifs éducatifs partagés il a été nécessaire d'identifier les pratiques des enfants mais aussi les ressources et les manques de notre territoire.

Nous avons lancé une phase de diagnostic par une enquête et nous avons également organisé des entretiens avec les différents acteurs : animateurs, enseignants, parents, ATSEM, etc... selon la technique des « focus group ».

Le questionnaire avait pour objectif la remontée d'informations quantitatives sur les organisations familiales et les entretiens servaient à avoir une approche plus qualitative sur les activités pratiquées et surtout à donner un éclairage sur les attentes et faire émerger les besoins.

### 1-3 -Enquête

Le questionnaire a été construit et validé par le comité de pilotage et distribué à toutes les familles par l'intermédiaire des cartables. Les enseignants ont soutenu cette démarche et coordonné la récolte des documents. Ceci a permis un retour exceptionnel et une participation exemplaire des familles.

**Questionnaire** : Maternelle 77 % de retours/ Élémentaire 76 %

(cf Annexe 5 : questionnaire maternelle et Annexe 6 : questionnaire élémentaire)

### 1- 4 Entretiens

Les entretiens ont été menés par la chargée de mission démocratie participative qui a rencontré individuellement des personnes « clefs » du dispositif .

**Entretiens individuels et collectifs (27 personnes):**

Responsable service scolaire

Maternelle : Directrice, 6 enseignantes, le coordonnateur périscolaire, 5 animatrices, 3 ATSEM

Élémentaire : Directeur, 4 enseignantes, le coordonnateur ALAE, le responsable ALAE 1, 3 animateurs

Elle a ensuite organisé des séances d'entretiens collectifs par petit groupe de parents d'élèves.

Ces parents étaient sélectionnés de façon aléatoire par un tirage au sort (excluant les parents délégués).

Lors de ces rencontres, les différentes techniques d'animation de groupe employées permettaient de faire échanger les personnes en présence autour des valeurs éducatives que chacun souhaitait prioriser.

**Focus group (25 personnes) :**

Maternelle : 2 groupes de 5 personnes en moyenne

Élémentaire : 3 groupes de 5 personnes en moyenne

### 1-5 Résultats et Analyse ( cf Annexe 7)

Le compte rendu complet du diagnostic se trouve en annexe mais voici ci-dessous quelques éléments choisis issus de l'analyse croisée des résultats chiffrés et des propos recueillis :

#### Élémentaire : L'arrivée à l'école

**En moyenne sur la semaine 50 % des enfants arrivent entre 8h50 et 9h et les 50 autres % avant 8h50.**

**Pic à 8h50 : en moyenne 28 %.**

« Le matin tu vois on a beaucoup de circulation entre 8h45 et 9h on a encore 160 enfants qui ne sont pas arrivés, c'est beaucoup » (Animateur)

« Le matin on demande aux animateurs un éveil tranquille des enfants parce qu'on ne va pas les surcharger d'activités dès le matin et c'est à la demande des enfants. Si un enfant veut ne rien faire il a totalement le droit » (Animateur)

« Ceux qui font ping pong dès 7h45 c'est extrêmement bruyant, agressif, c'est vraiment pas un début de journée dans la douceur. » (Enseignant )

« C'est quand même hyper pratique que ça ouvre aussi tôt, même si je ne laisse pas mon enfant de gaîté de cœur... » (Parent)

## Élémentaire : Entre midi et deux

**En moyenne sur la semaine (hors mercredi) 88 % des enfants mangent à la cantine.**

**En moyenne seuls 5 % des enfants ont une activité.**

« A midi on se dit bon, ils ont déjà eu une bonne matinée, les enfants pourraient sortir, souffler un peu, jouer aux billes, et non il y a un appel qui se fait en criant, on leur propose une activité ici, une autre là bas, ils sont encore sollicités » (Enseignant )

« Le temps repas il est important, après il faut qu'on puisse leur proposer quelque chose de calme pour justement enchaîner l'après midi où ils vont peut être travailler sur des projets techniques et là justement tu peux t'associer sur des projets midi/deux et les prolonger, qu'on travaille avec les instits, sur des travaux manuels, de la découverte de la nature ça serait intéressant. » (Animateur)

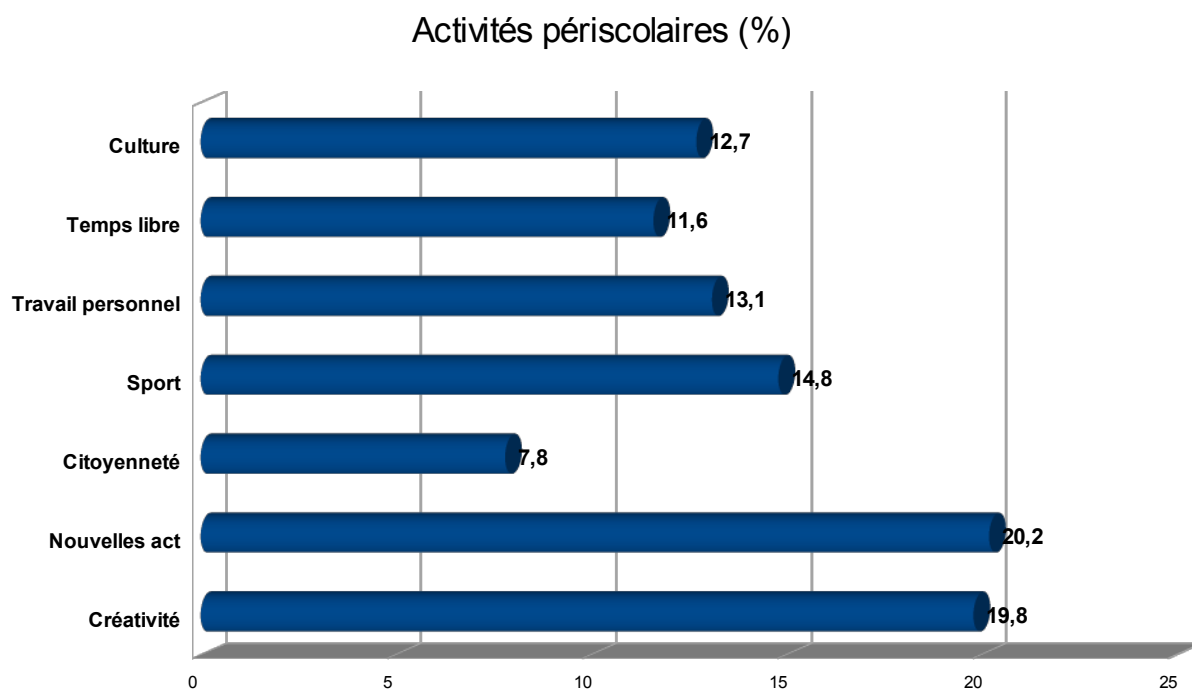
## Élémentaire : le départ de l'école

**Les 2/3 des élèves quittent l'école avant 17h.**

**L'autre tiers est échelonné jusqu'à 18h15 avec un pic à 18h.**

« C'est important que ça finisse à 18h15, il faut le garder, si c'est plus tard il faut penser aux rythmes des enfants, il y en a qui sont là depuis 7h30, même nous les adultes on n'arriverait pas à tenir et si en plus ils ont une activité c'est trop. » (Parent)

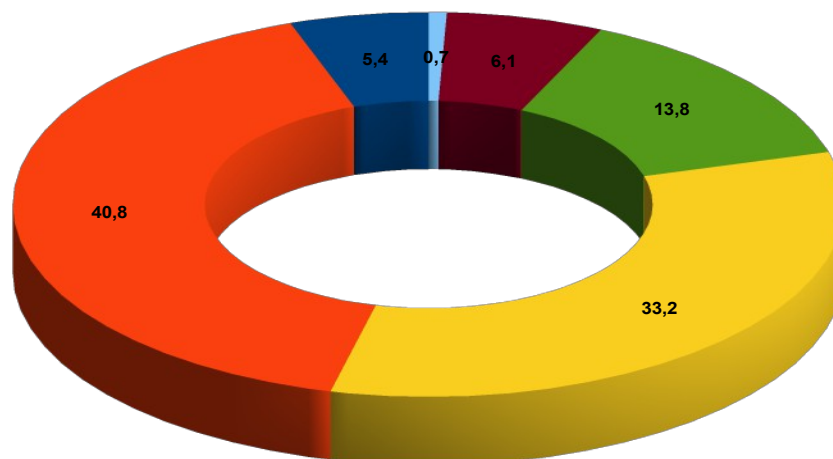
## Élémentaire : Attentes activités périscolaires



## Élémentaire : activité extra-scolaire

**95 % des enfants pratiquent au moins 1 activité sur le temps extra-scolaire.**

Nombre d'activités pratiquées (%)



## Maternelle : L'arrivée à l'école

**En moyenne sur la semaine plus de 60 % des enfants arrivent entre 8h50 et 9h et les 40 autres % avant 8h50.**

**Pic à 9h : en moyenne 31 %.**

« Le matin on se répartit en fonction de l'envie des enfants, soit on fait quelques jeux, il y en a qui se mettent dans le coin calme parce qu'ils arrivent et qu'ils ne sont pas très réveillés donc ils vont se mettre aux livres ou au dessin, c'est calme le matin. » (Animateur)

« C'est surtout un temps d'accueil, les enfants viennent de se lever et il faut assurer la transition entre le réveil et l'entrée en classe. » (Animateur)

## Maternelle : Entre midi et deux

**En moyenne sur la semaine (hors mercredi) 88 % des enfants mangent à la cantine.**

« Depuis peu on a mis des photos des adultes référents sur les tables, on a en charge à peu près 2 tables. On a aussi des chefs de tables qui font chuchoter les autres enfants s'il y a trop de bruit, qui aident les copains à débarrasser et qui nettoient la table. Ce sont eux qui décident s'ils veulent le faire ou pas mais ça leur plaît ! » (Animateur)

« De 13 à 14h ils sont entre 15 et 20, les autres sont à la sieste, on fait d'abord un temps calme, ils s'allongent sur le tapis, ils lisent ou je leur lis une histoire pendant 10 minutes et après avec les autres animatrices il y en a 2 qui prennent un groupe et qui vont jouer dehors et une qui reste dedans » (Animateur)

« Je trouve qu'il n'y a pas une très bonne visibilité des activités des enfants entre midi et deux » (Parent)

## Maternelle : le départ de l'école

Les 2/3 des élèves quittent l'école avant 17h.

L'autre tiers est échelonné jusqu'à 18h15 avec un pic à 18h.

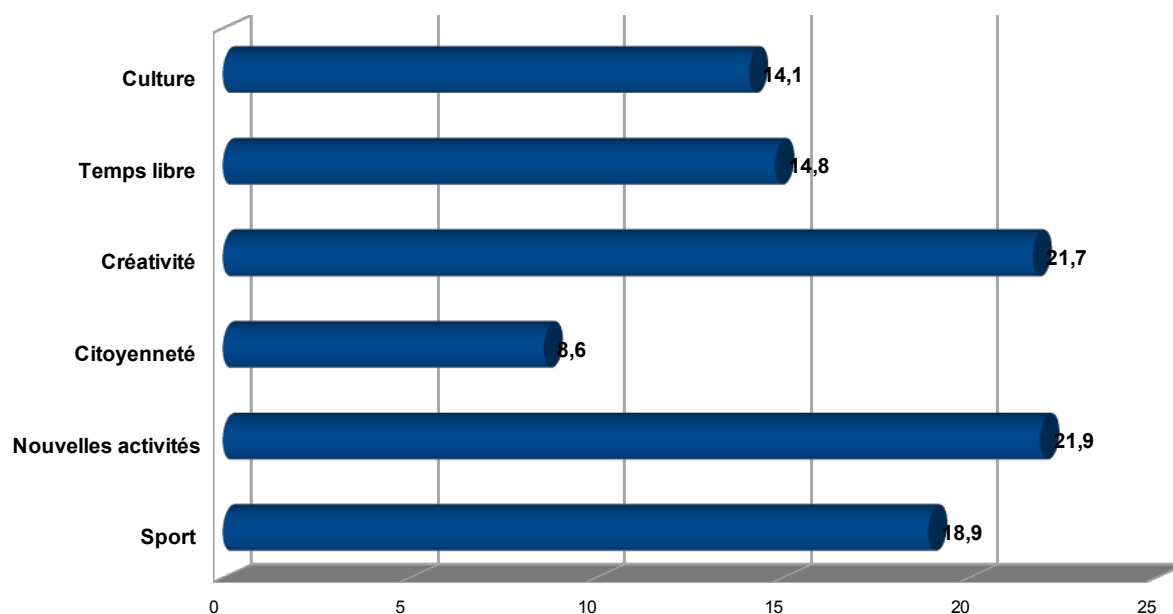
« A 16h ou 16h15 on prépare les enfants qui partent, les parents viennent les chercher et les autres on les fait goûter. Après ils ont le choix d'aller dehors ou de rester dedans » (Animateur)

« Le soir c'est plus des activités libres, sportives ou manuelles comme des pliages en papier car le soir c'est plus difficile après leur journée chargée. » (Animateur)

« Le mardi soir on a des personnes du club du 3ème âge qui viennent raconter des histoires aux enfants, c'est vraiment un chouette moment ! » (Animateur)

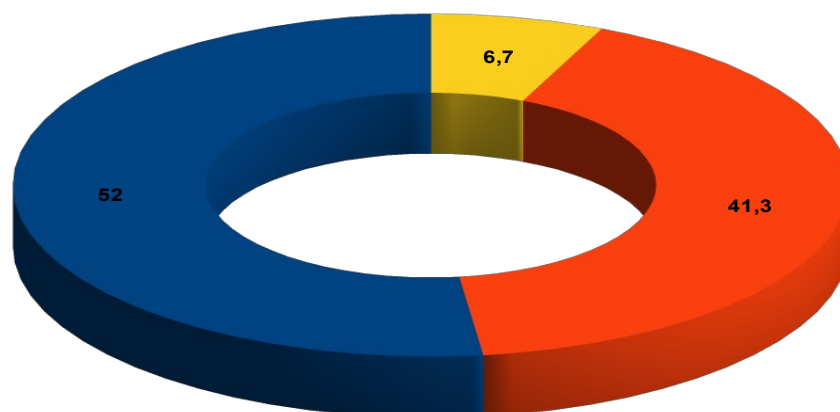
## Maternelle : Attentes activités périscolaires

Activités périscolaires (%)



## Maternelle : Activité extra-scolaire

Nombre d'activités pratiquées (%)



## Enjeux pour la maternelle :

### **Les ATSEM : le fil rouge des enfants**

« Elles sont à la fois dans le temps scolaire et périscolaire. » (Animateur)

« Elles sont le pont entre le temps de classe et le périscolaire, elles permettent de savoir si ce qui se fait de chaque côté est en adéquation » (Enseignant )

### **Entre la classe et le périscolaire une frontière ténue**

« C'est bien de faire des ateliers mais il faut essayer de ne pas refaire ce qui se fait en classe. » (ATSEM)

« Dans les classes et le périscolaire on peut retrouver un peu les mêmes choses : la peinture, la pâte à modeler, on essaye de ne pas faire pareil mais ce n'est pas toujours facile. » (Animateur)

## Enjeux communs :

### **1 seul lieu : l'école mais plusieurs utilisations**

« Il y a une confusion des lieux, du sens, de pourquoi on est là. » (Enseignant élémentaire)

« De plus en plus d'enfants sont sur l'école dans des modes d'accueil différents » (Animateur)

### **Une amplitude horaire de présence à l'école plus importante et un temps de classe raccourci**

« Les enfants passent plus de temps en périscolaire parce que très peu de gens peuvent venir récupérer leurs enfants à 16h » (Parent)

### **Un grand nombre d'acteurs à concerter**

« Formaliser des réunions c'est complexe, on le fait souvent en dehors du temps de travail » (Enseignant)

### **Le PEDT**

« Ce projet ça nous permet de discuter ensemble de ce qu'on veut faire vivre à nos enfants. » (Parent)

« Dans le cadre du PEDT il est important que l'école, le périscolaire aient du lien avec l'extérieur, les enfants c'est le cœur d'une commune » (Enseignante maternelle)

« Le PEDT va permettre de tisser du lien entre le périscolaire, qu'une sorte de continuité entre les 2 s'installe » (Enseignante élémentaire)

« Il faudrait permettre aux associations d'avancer leurs créneaux, qu'elles puissent commencer à 16h. » (Parent)

## 2- PLAN D'ACTIONS : Axes éducatifs /Objectifs/ Actions

La mise en commun des différents supports aux projets de chaque partenaire : Contrat Éducatif Local, Agenda 21, Projet d'école, Axes académiques, Projet pédagogique des accueils périscolaires, ainsi que les échanges organisés lors des différents ateliers a permis de s'accorder sur des axes éducatifs prioritaires, de définir les objectifs opérationnels permettant d'y répondre et de décliner des actions concrètes associées.

Pour cela deux soirées d'ateliers ont été programmées : la première avait pour but de reprendre les résultats et l'analyse du diagnostic et de faire travailler les acteurs par collège (Enseignants-Périscolaire / Parents d'élèves / Associations) sur la définition d'intentions éducatives et la seconde, sous la forme d'ateliers « mixtes » composés de représentants de chaque partenaire éducatif, avait pour but de prioriser ces propositions et de réfléchir à des actions pour concrétiser ces choix.

Les échanges ont permis de repréciser certains fondamentaux et principes de base dont voici quelques exemples :

- Si l'école est en charge des apprentissages, chaque partenaire (famille, animateur, intervenant) a un rôle éducatif auprès des enfants.
- Les activités doivent être ouvertes à tous et favoriser l'épanouissement de chacun.
- Les activités proposées doivent s'adresser en priorité aux enfants ne pratiquant pas cette discipline en club.
- Les intervenants doivent bâtir leur projet en complémentarité avec l'école et différencié par rapport à la pratique de club : objectifs pensés soit en prolongement, soit en décalage volontaire (sur le principe de l'opposition pour une meilleure définition des enjeux).
- Les intervenants devront veiller à utiliser des supports différents pour éviter les amalgames.
- Les exigences et les règles de fonctionnement devront être harmonisées pour permettre aux enfants de s'y retrouver.
- Pour respecter le rythme de vie des enfants, les activités de détente doivent être privilégiées.
- Veiller à proposer une offre culturelle et pas uniquement sportive.

A l'issue des réflexions des ateliers, outre les valeurs du développement durable présentes de façon transversale, 3 axes principaux ont été choisis : A1, A2 et A3 et les objectifs associés seront codés : O1, O2, O3, etc...

## **A 1 : FAVORISER LA REUSSITE SCOLAIRE**

- **O1 : Équilibrer la journée de l'Enfant**

Les temps d'apprentissage de l'enfant se succèdent dans la journée ; les différents acteurs doivent en avoir connaissance et conscience pour harmoniser les sollicitations.

Un espace et un encadrement compétent pour l'étude surveillée est prévu en priorisant l'accès aux enfants dont les parents rentrent tard.

- **O2 : Faire sortir l'enfant des murs de l'École**

Avec la réforme, les espaces scolaires deviennent des espaces partagés et l'Enfant se retrouve toute la journée « dans le même décor ». Il devient essentiel de favoriser l'accès aux installations et aux différents espaces naturels, sportifs ou culturels pour favoriser son épanouissement.

- **O3 : Garantir un environnement adapté pour le déroulement des APC**

Pour être efficaces, les séances d'APC doivent se dérouler dans un espace approprié et dans un contexte serein. La communication entre les différents acteurs est nécessaire pour le garantir.

Le positionnement de propositions annexes (activités associatives ou autres) sur le créneau horaire défini pour l'APC, devra être évité afin que la totalité des élèves puisse y participer.

## **A 2 : ENRICHIR LES PRATIQUES, PERMETTRE L'EXPERIMENTATION**

- **O1 : Favoriser les prolongements possibles du Projet d'École**

Plus les supports sont variés, plus l'enfant enrichit ses apprentissages et sur certaines thématiques, l'expérimentation est plus facile hors temps scolaire.

Grâce à une large communication des axes des Projets d'école, chaque partenaire peut proposer des situations permettant aux enfants de faire des liens dans son quotidien, de mettre du sens aux apprentissages formels ou d'illustrer un thème abordé.

- **O2 : Garantir un accès et une connaissance de tous à des pratiques diversifiées**

La connaissance et l'accès à la pratique doit être égalitaire pour tous les enfants. Le choix reste possible mais aucune condition d'accès ne sera discriminante. Les associations partenaires et les acteurs locaux proposent la découverte de nouvelles pratiques ou de thématiques particulières.

## **A3 : DEVELOPPER LE « VIVRE ENSEMBLE » et FAVORISER L'EXPRESSION CITOYENNE**

- **O1 : Accroître la solidarité et le lien social**

Il s'agit de favoriser les activités autour de la connaissance de l'Autre, de mettre en place des ateliers de jeux coopératifs où la réussite nécessite la collaboration et de promouvoir les actions solidaires.

- **O2 : Mettre en place un moyen de communication et de collaboration entre les différents partenaires associatifs**

Chacun étant souvent centré sur son champ d'intervention les « ambassadeurs » du Comité de Pilotage ont la charge de diffuser les informations et de remonter les propositions des autres associations.

- **O3 : Développer les formes d'expression et d'implication des jeunes**

Dans le cadre de la définition d'une politique éducative, il est important de créer des instances permettant de recueillir la parole des enfants et d'impliquer les jeunes sur la démocratie locale.

**Pour permettre à chaque partenaire potentiel d'intervenir dans le cadre du PEDT, il a été élaboré une Fiche Projet qui reprend les intentions éducatives cadres du projet. Cette fiche est à compléter pour définir comment l'action envisagée va s'inscrire dans ce projet et donner des détails d'éléments techniques et fonctionnels ( cf Annexe 8 : Fiche partenaire). Après avis des techniciens, cette fiche est examinée par le Comité de Pilotage pour décision de mise en œuvre, réajustements ou rejet.**



## E) EXEMPLES D' ACTIONS : : (cf Annexe 9 tableau 2014-2017)

A1 O1 : interventions par cycle et par période (entre chaque période de vacances) de 16h à 17h le Lundi et le Jeudi, pourront être proposées par les associations. L'accès sera interdit aux licenciés. L'organisation se fera par rotation.

A2 O1 : choix et accompagnement de certaines expositions culturelles municipales en partenariat avec l'équipe enseignante.

A2 O1 : plantation de végétaux en périscolaire maternelle après étude en classe.

A2 O1 : projets arts visuels maternelle.

A2 O2 : nombreux projets autour des différents styles de danse.

A1 O3 : engagement des associations à ne pas proposer de cours le mardi de 16h à 17h (heure de l'APC)

A3 O1 : « Les contes de Papy Jacques » : Chaque semaine en temps périscolaire, des bénévoles de l'association du club du 3ème âge viennent à l'école maternelle mettre en scène une histoire : lecture à deux voix, bruitage, accompagnement musical, ...

L'ouvrage a d'abord été choisi à la bibliothèque par le conteur sous les conseils et avec l'expertise de la bibliothécaire qui veille à ne pas sélectionner un livre déjà étudié en classe. Les enfants se réjouissent de retrouver Papy Jacques et ses complices qu'ils reconnaissent aisément, puisque celui-ci faisait déjà des interventions autour du jeu, à la crèche.

Papy Jacques, quant à lui, Président de l'association club du 3ème âge, est doublement ravi : heureux de retrouver les enfants mais aussi enthousiasmé par ce projet qui a l'avantage de permettre ainsi à ses adhérents, d'avoir une sortie régulière créant une ouverture vers un monde plus actif et plus gai que leur quotidien.

A1 O2 / A1 O2 / A2 O1 / A3 O1 : « Projet de l'Assiette au Jardin » : (cf Annexe 10) Suite à un partenariat construit avec une société locale de recyclage des déchets, des poubelles spécifiques ont été installées dans les restaurants scolaires pour sensibiliser les enfants à trier les détritiques en isolant les restes alimentaires. Ceux-ci sont ensuite selon leur nature, soit stockés dans un composteur, soit distribués aux poules de l'ALAE. En effet, un poulailler a été construit en partenariat avec les services techniques de la Ville et le CCAS dans le cadre d'un chantier d'insertion, 3 poules y ont élu domicile et les enfants, par groupe, encadrés par des animateurs, s'y rendent par roulement le matin et le soir. L'espace comporte aussi un jardin potager où est épandu le compost issu du recyclage des déchets alimentaires de la cantine.

Un autre groupe d'enfants a fabriqué des panneaux explicatifs sur les plantes, légumes et aromates du potager. Certaines enseignantes envisagent dans le cadre d'un projet en arts plastiques, d'apprendre à leurs élèves à créer une structure visuelle, en jouant sur l'assemblage de matériaux naturels ou d'objets de récupération. Cette production pourra être exposée dans le jardin.

Pour garantir, l'arrosage et veiller sur les « pensionnaires », des voisins et certains des membres du centre social, organisent par roulement un passage lors des vacances scolaires. Les légumes et les œufs produits sont gracieusement donnés aux bénéficiaires du CCAS.

L'entreprise par ailleurs, s'est engagée à redistribuer à la commune le compost réalisé à partir de la collecte des restes des restaurants scolaires mais aussi donnés le dimanche par les commerçants à la fin du marché de plein vent.

**Cet exemple illustre parfaitement la réussite d'une démarche transversale où, chacun de sa place, participe à un projet partagé au service de l'éducation des enfants.**

**A1 O1 O2 : CLAS** : La commune, sous couvert de l'intercommunalité, est inscrite dans le dispositif CLAS. Une des priorités étant de favoriser la réussite scolaire, cet outil intègre parfaitement le Projet Éducatif de Territoire. Des cellules de veille sont organisées par le coordonnateur CLAS au sein de l'école afin de déceler, à partir des résultats scolaires mais aussi grâce aux regards croisés des différents interlocuteurs, les enfants qui pourraient bénéficier d'une aide extérieure. L'encadrement est alors pris en charge par des salariés ou des bénévoles qui auront à cœur d'accompagner les enfants dans leur scolarité. Outre l'aide aux devoirs, le décryptage des consignes, le décodage des attentes de l'école, un encadrant propose aussi des interventions à travers des jeux théâtraux pour travailler la confiance en soi et le rapport au groupe. Lors de l'identification des élèves et des choix de positionnement sur ce dispositif, chacun des membres présents, veillent à répondre à l'objectif d'équilibre de la journée de l'enfant et est attentif à ne pas la surcharger. De plus, soucieux de faire sortir les enfants de l'école, les interventions ont été positionnées sur des salles communales annexes. Ainsi, sur le plan organisationnel, le choix a été fait de prévoir les créneaux CLAS en fin de journée, pour que les enfants puissent bénéficier d'une pause après le temps scolaire. De plus, cette option présente aussi l'avantage de faciliter les rencontres entre les intervenants CLAS et les parents, ces derniers étant disponibles à l'heure de la fin de la séance.

### ***Conclusion et perspectives :***

**Chaque acteur de ce Projet Éducatif De Territoire, a maintenant bien compris qu'en dehors d'un outil présentant l'accord sur un socle de valeurs communes, il symbolisait avant tout une démarche collaborative.**

**Chacun de sa place se considère comme membre d'un système dynamique et a connaissance des interactions existantes.**

**Comme tout projet éducatif, ce document cadre est fait pour évoluer, se nourrir d'actions nouvelles et innovantes, être évalué grâce aux indicateurs identifiés et être réajusté en fonction des retours ou des observations du public cible et des professionnels.**

**Il permet de donner du sens à l'action de chacun, de s'inscrire dans une dynamique collective novatrice et donne l'opportunité à petits et grands de « GRANDIR ENSEMBLE »**

## **ANNEXES :**

**Annexe 1 : Projet pédagogique ALAE + focus temps repas + tarifs**

**Annexe 2 : Projet pédagogique accueil périscolaire maternelle**

**Annexe 3 : Charte de gouvernance**

**Annexe 4 : Plan d'actions 2013-2014**

**Annexe 5 : Questionnaire maternelle**

**Annexe 6 : Questionnaire élémentaire**

**Annexe 7 : Diagnostic**

**Annexe 8 : Fiche partenaire**

**Annexe 9 : Plan d'actions 2014-2017**

**Annexe 10 :Projet « De l'assiette au jardin »**